

Renc'Art au Méliès est une association de spectateurs et de spectatrices qui a des accords avec le cinéma pour réserver un certain nombre de places sur certaines séances identifiées pour que nous les redistribuions à un tarif préférentiel.

Nous constatons, hélas, ces dernières semaines, une dérive dans notre fonctionnement lorsque de plus en plus d'adhérents et d'adhérentes s'abstiennent de nous honorer de leur présence après s'être fait inscrire.

Ce vendredi, soirée exceptionnelle avec 2 salles complètes, 100 places nous était réservées ; 81 réservations ont été enregistrées ; 81 tickets ont été pris pour vous être revendus ; mais, au final, 25 tickets ont dû être rendus à la caisse à une heure où ils ne pouvaient plus être revendus. C'est une perte de revenu pour le cinéma, 25 autres spectateurs ou spectatrices qui ont été privés de spectacle et notre association qui est déconsidérée.

S'inscrire lorsque nous lançons une invitation n'est pas une obligation mais un service que nous rendons.

Jusqu'ici, quand il ne nous reste que 1 ou 2 tickets, pour des adhérents ou des adhérentes qui ont eu un empêchement de dernière minute — ce qui peut évidemment arriver à tout le monde — le cinéma reprenait ces places.

Ce nouveau phénomène "consommériste" qui consiste à réserver systématiquement une ou plusieurs places (y compris pour des invités) en se disant qu'on verrait bien, au dernier moment, si on y va ou pas, nous complique la tâche. Nous constatons que certains adhérents et certaines adhérentes deviennent coutumiers de cette pratique cavalière alors que la majorité des autres adhérents et adhérentes respecte ses engagements.

Nous retirons les tickets assez en amont de la séance ; les messages de désistement qui arrivent après ne nous aident pas (je ne les lis qu'en rentrant !)

Il ne s'agit pas de faire des reproches mais cela nous place vis-à-vis du cinéma dans une situation délicate et conflictuelle. La seule solution qui risque de s'imposer à nous, consisterait à faire payer (4,50 euros) les places inutilisées par les réservataires mais surtout à entrer dans un système extrêmement compliqué de paiements décalés et de tenue de comptes. Ou de faire passer ces places en perte pour notre trésorerie (déjà privée ce printemps de la moitié de la subvention municipale)... 25 places = 112,50€

En tant que trésorier de notre association, je me dois de signaler ces difficultés.

Amicalement,

Michel

Trésorier de Renc'Art au Méliès